

PREFECTURE DU HAUT-RHIN

Direction Départementale de la
Jeunesse et des Sports
Cité Administrative
68026 COLMAR Cedex
Tél: 03 89 24 83 63

à

Monsieur ROGER ANDRE
concerne : SOCIETE DE TIR DE
Maison Forestière
Route du Couvent St-Marc
68420 GUEBERSCHWIHR

Réf. : ET000280

Objet : Déclaration des établissements sportifs

J'accuse réception de votre déclaration faite en application des articles 1 et 2 du décret n° 93-1101 du 3 septembre 1993 concernant la déclaration des établissements dans lesquels sont pratiquées des activités physiques et sportives et la sécurité de ces activités, le 22/05/2006 à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du Haut-Rhin sous le numéro : ET000280

en vue d'exploiter un établissement soumis aux articles L.463-3 et L.463-4 du code de l'éducation.

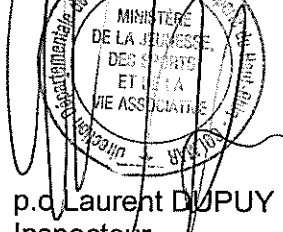
Votre code Etablissement est : **06806ET0009**

Vous voudrez bien informer la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du Haut-Rhin de tout changement d'un élément quelconque des informations qui font l'objet de la déclaration

Ce récépissé ne constitue pas un certificat de conformité aux dispositions du décret du 3 septembre 1993.

Fait à Colmar, le 22 Mai 2006

Le Directeur Départemental
de la Jeunesse et des Sports


p.c Laurent DUPUY
Inspecteur

Document important à conserver dans vos archives et à afficher dans votre établissement d'APS.